

VISITE DU BARRAGE DE GENISSIAT – lundi 20 mai 2019



L'aménagement du haut Rhône fut envisagé dès 1906, mais resta momentanément au stade de l'étude au profit du port de Lyon. Il ne fut engagé véritablement qu'en 1933 sous l'impulsion de deux hommes : le sénateur Léon Perrier et Édouard Herriot, ancien maire de Lyon.

Créée en 1933 par Perrier et Herriot, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) reçoit l'année suivante de l'État la concession du Rhône pour une période de 99 ans. Génissiat va être sa première construction de barrage sur le fleuve. Programmée en 1933, le chantier débute en 1937. En 1939, le fleuve est coupé pour jeter les fondements de l'ouvrage. La guerre met un frein au chantier qui est même noyé en juin 1940 pour le rendre impraticable aux troupes allemandes. Le chantier est néanmoins rouvert à l'automne 1940. Finalement la mise en eau a lieu en 1948. Le barrage est inauguré par le président Vincent Auriol qui le décrit comme le « Niagara français ».

Le GR Ain-Rhône vous donne rendez-vous **le lundi 20 mai 2019 à 9h45 sur le parking du barrage de Génissiat (01200 – INJOUX GENISSIAT)** pour **une visite guidée des installations du barrage** qui débutera à **10h précises**.

Informations importantes pour préparer votre visite:

Vous devez impérativement porter des chaussures type baskets ou chaussures de randonnées. Si cette condition n'est pas remplie, **l'accès au site vous sera refusé.** La visite se faisant intégralement à pied et étant d'une durée de deux heures, il est préférable de porter des vêtements confortables.

Pour participer à la visite, vous devez impérativement présenter une pièce d'identité en cours de validité (hors enfants mineurs). La billetterie étant nominative, l'identité des participants sera vérifiée avant chaque visite. En cas de non présentation de pièce d'identité, **l'entrée vous sera refusée.**

La **visite dure 2 heures** et sera suivie par **une découverte du site géographique du barrage** (environ 30min) puis par **un déjeuner à « L'auberge Du Pont Des Pierres » à Montanges** (14, rue Lieut. De Vanssay – 01200 MONTANGES).

Au programme : un plat, un dessert, vin et café inclus (le détail de la carte sera communiqué la semaine précédent la visite).

Après le repas, pour ceux qui le souhaitent et si le temps le permet, Maryse Lemaître vous fera découvrir l'une des curiosités naturelles locales au cours d'une promenade.

Organisation :

Le coût de la visite guidée et du déjeuner est de

- 36,00 € pour un(e) adhérent(e) et 36,00 € pour son accompagnant(e)
- 46,00 € pour un(e) non adhérent(e) et 46,00 € pour son accompagnant(e)
- 23,00 € pour un demandeur d'emploi ou un étudiant, et 36,00 € pour son accompagnant

Toutes les inscriptions et les paiements se font de préférence en ligne ou, à défaut, par mail adressé à : cj.schmitt@free.fr

Dans le cas d'une inscription par mail l'inscription doit être confirmée par l'envoi immédiat d'un chèque de règlement à l'ordre de « INSA GR Ain-Rhône »

à Claude SCHMITT – 80, route de St Fortunat – 69370 Saint Didier au Mont d'Or (Tel : 06 83 77 63 16)

Covoiturage : Si vous souhaitez être covoituré ou covoiturer , vous devez, lors de votre inscription, compléter le tableau joint en annexe et le renvoyer par mail à : cj.schmitt@free.fr

GROUPE STRICTEMENT LIMITE A 30 PARTICIPANT(E)S. Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS 18 MAI 2019